



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

AVIS PUBLIC

**Adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés de la
municipalité du Canton de Wentworth**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 novembre 2012, à 19 h au Centre communautaire de Wentworth au 86 chemin Louisa à Wentworth, le règlement suivant sera adopté :

2012-004 Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité du Canton de Wentworth.

Le projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures et se résume à :

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de :

- le respect des politiques et du code de conduite;
- le respect des lois et règlements;
- la confiance des partenaires et des citoyens;
- l'application de valeurs;
- l'amélioration des pratiques;
- le développement d'habiletés spécifiques à la prise de décision éthique.

Donné à Wentworth le 15 octobre 2012.

Paula Knudsen, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière.